

La mairie de Paris veut faire du cœur historique de Paris une zone quasi-piétonne en 2022

L'équipe d'Anne Hidalgo veut faire plus de place aux piétons, vélos et transports en commun en interdisant la traversée de la «Zone apaisée Paris Centre et Saint-Germain» à la plupart des véhicules.

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



La mise en place du projet est prévue au cours du premier semestre 2022. ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

Réduire «*drastiquement*» le trafic des véhicules traversant la zone sans s'y arrêter, c'est l'objectif de l'adjoint à la voirie de la mairie de Paris, David Belliard. Le but : faire plus de place aux piétons, vélos et transports en commun dès 2022. La phase de consultation a débuté mercredi 12 mai.

La «*Zone apaisée Paris Centre et Saint-Germain*» concernera l'ensemble du secteur de Paris Centre, qui regroupe depuis 2020 les 4 premiers arrondissements de la capitale, et la partie de la rive gauche située au nord du boulevard Saint-Germain dans les Ve, VIe et VIIe arrondissements.

Cette *«zone à trafic limité»* (ZTL) a *«pour ambition de réduire drastiquement le trafic de transit pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et aux transports en commun»*, a expliqué sur Twitter David Belliard, adjoint (EELV) de la maire PS Anne Hidalgo chargé de la transformation de l'espace public.

Lancée mercredi soir, la consultation, qui doit aboutir en octobre au bouclage du projet avant une mise en place de la ZTL au cours du premier semestre 2022, doit notamment permettre de *«préciser les catégories de véhicules autorisés à entrer dans le centre»*, explique la mairie sur son site. La question des deux-roues y sera posée.

180.000 voitures par jour dans le secteur

«Si Paris souhaite réduire le trafic de transit, pour autant il n'est pas question de supprimer tout le trafic», prévient David Belliard. *«Les riverains, les personnes à mobilité réduite, les taxis, les artisans et commerçants du quartier, etc. pourront continuer à y accéder.»*

La concertation doit aussi permettre de déterminer les modalités d'accès à la ZTL. Outre une adaptation de la signalétique, *«nous souhaitons limiter le nombre d'accès possibles»* via *«des modifications des plans de circulation locale pour réduire les voies de passage»*, explique David Belliard à l'AFP. *«Évidemment, cela nécessitera des agents de la mairie sur le terrain.»*

Le trafic de transit représente entre 40% et 60%, suivant les heures, de l'ensemble du trafic automobile dans ce secteur, souligne l'adjoint pour lequel 180.000 voitures passent chaque jour dans cette zone, soit *«10 fois plus que le nombre de voitures de celles et ceux qui y habitent»*.

Dans son programme pour sa campagne de réélection en 2020, Anne Hidalgo, candidate potentielle à la présidentielle de 2022, avait promis *«la création d'aires piétonnes dans tous les quartiers»* et *«la piétonnisation du centre de Paris»*. Son premier mandat avait été marqué par un long bras de fer politique et juridique pour fermer à la circulation une partie des voies sur berges de la Seine, désormais réservées aux piétons.